

# Introduction

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **177 (2019)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **PREMIÈRE PARTIE : CADRE GÉNÉRAL**

# 1. INTRODUCTION

par Caroline Brunetti

Ce volume, consacré à la présentation des vestiges découverts sur la colline du Mormont, est le premier d'une série dont les prochains ouvrages seront dévolus aux études des divers mobiliers découverts dans les fosses à dépôts datées de la fin de l'âge du Fer, qui constituent l'occupation principale du site<sup>1</sup>. Alors que les fouilles ont été conduites jusqu'à fin septembre 2016, il a été décidé de limiter la publication aux découvertes réalisées entre 2006 et 2011, afin de les rendre plus rapidement accessibles à la communauté scientifique. Les structures exhumées à partir de 2012 seront publiées ultérieurement.

## 1.1 OBJECTIFS ET CADRE DE LA PUBLICATION

Le présent volume est divisé en trois grandes parties. La première replace le gisement du Mormont dans son contexte général, explicite le déroulement des travaux depuis la découverte du site en 2006 et les fouilles d'urgence qui s'ensuivirent, jusqu'à la mise en place d'un programme de fouilles aménagé en fonction du calendrier de l'extraction du calcaire par le cimentier Holcim. Car c'est bien l'exploitation de cette roche qui a amené les archéologues à explorer un site d'un type jusqu'alors inconnu. Gilbert Kaenel replace l'occupation de la colline dans un contexte historique et archéologique à l'échelle régionale, alors que Gilbert Coutaz fait le point sur la signification du toponyme Mormont. Le dernier chapitre de cette première partie évoque les diverses

occupations mises en évidence sur le site selon un ordre chronologique.

La deuxième partie est dédiée aux études environnementales, dont une large place est occupée par la présentation du contexte géologique général par Michel Guélat. Les modalités de fabrication du ciment, dont le calcaire est l'un des principaux composants, sont explicitées ici par le directeur actuel de l'usine d'Eclépens, François Girod. Les analyses d'une sélection d'échantillons car-pologiques (Örni Akeret, Marlu Kühn, Danièle Martinoli, Christoph Brombacher), palynologiques (Evelyne Bezat-Grillet) et dendrologiques (Jean Tercier, Jean-Pierre Hurni et Bertrand Yerly) complètent ce panorama.

La dernière partie de l'ouvrage recentre le discours sur l'occupation principale de la colline remontant à la fin de l'âge du Fer. La majorité des vestiges de cette époque sont des fosses, souvent profondes de plusieurs mètres, qui ont livré un abondant mobilier archéologique, des trous de poteau et quelques foyers. Divers aspects relatifs à la répartition spatiale de ces structures, à leur mode de comblement et au mobilier qu'elles contenaient sont introduits ici. Il s'agit d'une première approche qui sera amenée à être complétée, voire corrigée, dans le volume de synthèse, une fois terminées les études des différents mobiliers mis au jour dans les fosses à dépôts. L'analyse géoarchéologique par Michel Guélat du remplissage d'une sélection de fosses précède un chapitre de synthèse, qui récapitule les principaux acquis et présente brièvement les fouilles menées sur le site depuis 2012. Une large place de ce volume MORMONT I est occupée par le catalogue des fosses à dépôts de La Tène finale, qui font l'objet d'une présentation tripartite: une première partie, graphique, présente la vue en plan et en coupe de chaque fosse, la deuxième décrit le comblement de la structure alors que

---

<sup>1</sup> Ce volume, MORMONT I, paraît en fait après le volume MORMONT II consacré aux restes animaux recueillis dans les fosses à dépôts de La Tène finale entre 2006 et 2011, publié par Patrice Méniel en 2014.

la dernière recense les diverses observations concernant son mode de creusement, de comblement et énumère le mobilier découvert.

## 1.2 UNE INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE HORS NORME DANS LA CARRIÈRE HOLCIM SA par Nicole Pousaz

De mémoire d'archéologue, 2006 restera comme l'année d'un choc d'une rare intensité, engendré par l'annonce publique d'une découverte stupéfiante, dont on n'a que rarement la chance d'être acteur ou même témoin, dans une vie professionnelle consacrée à l'histoire. La nouvelle qu'un site archéologique exceptionnel et totalement inconnu était apparu au cours d'une fouille préventive « normale », s'est en effet propagée rapidement même au-delà des frontières cantonales, dépassant le cercle assez intime des experts du passé. Des centaines d'objets de valeur, associés à des corps d'animaux et d'humains, jetés dans des puits creusés à cet effet, c'était bien là une situation extraordinaire pour les archéologues, confrontés le plus souvent à des restes architecturaux, des traces de couleur dans la terre, des rebuts domestiques ou artisanaux voire des sépultures avec leur mobilier funéraire.

Dans le domaine des sciences humaines, pareils épisodes sont rares. Pour l'archéologie suisse, il faut bien remonter au 19<sup>e</sup> siècle pour trouver un événement comparable, lorsque la fièvre des antiquités lacustres conduisit à la découverte, elle aussi hors norme, du site de La Tène. Les armes, les pièces d'harnachement, les récipients, les restes humains, etc. exhumés autour d'anciens ponts dans l'embouchure de la Thielle dès 1857, ont révolutionné la compréhension des populations celtiques, qu'avaient alors les spécialistes européens de l'âge du Fer. Les interprétations les plus diverses du site et de sa fonction ont été évoquées au fil des années : village lacustre, *oppidum*, refuge, poste-frontière, point de péage, poste militaire, arsenal, comptoir commercial avec son port, lieu de culte, sanctuaire... Depuis, les spectaculaires fouilles des sanctuaires gaulois en France notamment, comme Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre, Coirent, pour ne citer que les plus célèbres, ont fait progresser de manière stupéfiante notre vision du monde celtique. Si l'on y ajoute les fouilles extensives menées à la faveur des grands travaux d'équipement, pléthore d'enseignements nouveaux permettent d'appréhender territoire, habitat, artisanat, sources d'approvisionnement et réseaux économiques.

Coïncidence du calendrier, on s'apprêtait à fêter les 150 ans de la découverte du site éponyme de La Tène, au moment où les premières situles en bronze, meules en pierre et restes humains apparaissaient sous les yeux incrédules des fouilleurs sur la colline du Mormont (fig. 1).

Bouche à oreille, rumeurs, récits plus ou moins fantasmés, le caractère des trouvailles au Mormont paraissait tellement invraisemblable que les rares initiés ont dû les taire, pour ne pas compromettre la délicate opération de sauvetage. S'agissant d'une carrière en cours d'exploitation, les risques d'intrusions représentaient, il est vrai, un sérieux danger tant pour les éventuels curieux que pour les vestiges archéologiques fragiles.

Les autorités cantonales d'alors en concertation avec la Direction d'Holcim SA attendirent donc la fin de la campagne de fouilles pour faire état publiquement des résultats lors d'une conférence de presse convoquée le 21 septembre 2006. Assez vite, la fièvre journalistique s'est emparée de ce sujet sensationnel, face à cette collection inédite d'objets étonnants, fraîchement extraits de profondes fosses excavées dans le calcaire, tenant un peu de l'inventaire à la Prévert. Il était également plaisant de mettre en scène les fouilleurs munis de pinces et de scalpel devant les impressionnants bulldozers et pelleuses des dévoreurs de calcaire, à la façon d'un mythe antique, tels les enfants de Cronos face à leur père prêt à les engloutir tout entiers (fig. 2).



Fig. 1. Bassin et situle en bronze à anse en fer, poêle et lingots en fer, tonnelet en céramique déposés sur le fond calcaire de la fosse F291. La situle, visible grâce à son anse sous le poêle, contient 6 haches en fer, mars 2007.



**Fig. 2.** Engins de terrassement décapant les terres superficielles devant les archéologues, septembre 2006.

Le caractère souvent polémique des articles d'une presse en quête de sensationnalisme a régulièrement mis en cause les mesures conservatoires définies par l'Archéologie cantonale.

«Découverte d'un sanctuaire celtique de référence»  
 «Le Mormont, grandeur et misère d'un sanctuaire helvète»  
 «*Heiligtum der Helvetier im Waadtland entdeckt*»  
 «*Eine Rettung, kein Massaker*»  
 «Les Helvètes étaient peut-être cannibales»  
 «*Kein Fleisch vom Fleische*»<sup>2</sup>

Plusieurs éminents archéologues professionnels s'en sont également ouverts dans des tribunes publiques, avec une petite dose de mauvaise foi. De toute évidence, ces critiques trahissaient une certaine méconnaissance du cadre légal et constitutionnel suisse où, fédéralisme oblige, les responsabilités patrimoniales incombent avant tout aux cantons. On semblait oublier également que les appuis politiques au bénéfice de l'archéologie sont, d'une manière générale, assez faibles. La plupart des administrations publiques en Suisse ou ailleurs sont soumises à des contractions budgétaires drastiques qui limitent leur rayon d'action.

Fait positif, cette large diffusion médiatique a contribué à mieux faire connaître quels étaient les missions et les devoirs de l'Archéologie cantonale, du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire face à cet héritage helvète insoupçonné, qui impactait lourdement leur

fonctionnement, qui pour la surveillance et protection du territoire, qui pour la conservation-restauration des objets fragiles.

Pour comprendre le processus qui a conduit à la découverte, il est nécessaire d'éclairer une part du cadre légal et institutionnel qui régit la détection et la protection des sites archéologiques sur le territoire vaudois. Ainsi, la colline du Mormont était sous la surveillance de l'Archéologie cantonale depuis plusieurs années déjà, comme d'autres éminences naturelles propices à l'installation d'habitats anciens, convoitées précisément pour en exploiter les roches constitutives. Cette exploitation des gravières et carrières dans le canton de Vaud fait d'ailleurs l'objet d'un Plan directeur des carrières (PDCar) définissant les surfaces exploitables.

### CONTEXTE ET DISPOSITIONS LÉGALES<sup>3</sup>

«Le PDCar [Plan directeur des gravières et carrières] est régi par les dispositions de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) du 22 juin 1979 et de son ordonnance d'application (OAT) du 28 juin 2000, ainsi que par la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application (RATC) du 4 décembre 1985.

La LAT impose aux pouvoirs publics de garantir un approvisionnement suffisant en matières premières pour la construction. Conformément à son article 3, ils doivent assurer notamment la conservation du paysage et des

<sup>2</sup> Titres d'articles publiés dans la presse des années 2006 à 2009.

<sup>3</sup> [www.vd.ch/themes/environnement/ressources-minerales/planification-et-gestion-des-carrieres-et-gravieres](http://www.vd.ch/themes/environnement/ressources-minerales/planification-et-gestion-des-carrieres-et-gravieres).

sites naturels, ainsi que le maintien de la forêt dans ses diverses fonctions.

Selon l'art. 33 LATC, «le Plan directeur cantonal détermine les objectifs généraux d'aménagement d'intérêts cantonaux en vue d'utiliser rationnellement le sol, de répartir judicieusement les activités et de sauvegarder la nature et le paysage». Le PDCar constitue un Plan sectoriel du Plan directeur cantonal.

La Loi sur les carrières du 24 mai 1988 précise que le PDCar délimite les territoires se prêtant à l'exploitation commerciale et industrielle de matériaux. Il a pour objectif d'assurer un approvisionnement continu du Canton et comporte l'inventaire des territoires déjà exploités ou en cours d'exploitation, les surfaces pouvant être utilisées ou développées, ainsi que les aménagements routiers existants.

Son règlement d'application du 25 janvier 1991 précise que le plan sera revu tous les 10 ans au moins et chaque fois que l'évolution des données de base rendra sa modification nécessaire. Les cartes, plans et textes établis pour l'ensemble du Canton doivent tenir compte de l'état de la technique, des données géologiques sur les réserves de matériaux et de l'état des exploitations en cours ou achevées.

De plus, une <fiche de coordination> fixant les principes retenus suite à l'examen des contraintes, avec mention des priorités à respecter, est soumise à l'approbation du Conseil fédéral, comme élément du Plan directeur cantonal.»

L'exploitation des carrières est une affaire de stratégie nationale de gestion des ressources, au bénéfice d'une exploitation industrielle à forte valeur économique. Elle est partie intégrante des procédures de l'Aménagement du territoire, qu'il revient aux cantons de mettre en application. En l'occurrence, c'est le PDCar2 adopté en 2003 qui réglementait la carrière du Mormont lors des découvertes. Il avait fait l'objet de consultation auprès des communes, des associations de protection de la nature et de l'environnement, des services de l'Etat, des associations régionales de développement économique, des associations professionnelles, etc. Le rapport établi au terme de l'étude d'impact sur l'environnement, en vue du plan d'affectation cantonal pour l'extension de la carrière de calcaire «Le Mormont – Eclépens», inclut d'ailleurs la problématique archéologique, quand bien même aucun indice d'une occupation ancienne n'y avait encore été détecté.

«La situation exceptionnelle de la colline du Mormont laisse à penser que ce site a dû être occupé depuis les temps préhistoriques mais la situation géographique de leurs établissements est pour l'instant inconnue. L'octroi du permis d'exploiter sera donc assujéti à une campagne de sondages préalables destinée à vérifier

la présence ou l'absence de vestiges archéologiques répondant à la définition de l'article 46 de la loi sur la protection de la nature et monuments et des sites du 10 décembre 1969 (LPNMS) et, le cas échéant, des fouilles de sauvetage seront organisées avant les travaux de l'extension projetée». François Francillon, Archéologie cantonale, 1998.

Lors de la mise à l'enquête des défrichements, un nouveau préavis daté du 1<sup>er</sup> mars 1999 stipule les conditions suivantes :

«Pour ce qui regarde les demandes de défrichement et d'exploitation de la carrière, nous rappelons à l'exploitant que les modalités des sondages et des fouilles éventuelles qui pourraient découler de cette procédure, et demandées expressément dans nos divers préavis, seront définies étape par étape conformément aux dispositions de l'article 36 RCar». François Francillon, Archéologie cantonale, septembre 2006.

Si, en 2001, les premières investigations dans l'Etape 1 effectuées par l'Archéologie cantonale, mettent bien au jour les traces des occupations anciennes attendues, elles étaient sans commune mesure avec ce qui reposait, encore inviolé, au cœur du site. Les sondages effectués en 2006 dans l'Etape 2 par la société Archeodunum, s'ils confirment la présence d'un site protohistorique, ne décèlent absolument pas son caractère hors norme. Un horizon archéologique bien diffus, peu de mobilier archéologique, quelques petites structures en creux, rien ne laisse présager la présence, à quelques mètres des tranchées de diagnostic, de centaines de fosses de La Tène. L'Archéologie cantonale préconise donc une fouille préventive pour une opération ordinaire de documentation d'un habitat protohistorique passablement érodé. Par une convention que les signataires s'engagent à respecter, l'Archéologie cantonale et Holcim SA, définissent les charges et les conditions de cette fouille préventive, pour une durée de deux mois, du 24 mai au 20 juillet.

## UN TEMPS DE CRISE : LA COHABITATION FORCÉE ENTRE CIMENTIER ET ARCHÉOLOGUES

Hasard, malchance ou fatalité, il faut bien reconnaître que le diagnostic archéologique requis impérativement avant l'exploitation de la carrière d'Eclépens a échoué à reconnaître la nature du site archéologique. Les professionnels le savent bien, les sondages demeurent un processus statistiquement peu fiable. Les exemples sont



Fig. 3. Archéologues surveillant attentivement le dégagement du niveau d'apparition des structures dans une ambiance lugubre, septembre 2006.

hélas nombreux de sites ou structures qui ont échappé à une identification préalable au moyen d'un semis lâche de tranchées. De plus, l'adage fréquemment usité dans la recherche qui dit que l'on ne trouve généralement que ce l'on cherche se voit confirmé. Le site du Mormont, d'un type encore inconnu en Suisse et en Europe, ne pouvait être trouvé sans une part de chance. Prédire l'existence d'un tel gisement lors de la mise à l'enquête du plan d'exploitation de la carrière de la cimenterie, même sur la base des premiers sondages, aurait passé pour l'expression d'un délire hallucinatoire d'une personne peu informée des faits archéologiques dûment répertoriés.

L'Archéologie cantonale s'est donc vue confrontée au début de l'été 2006 à une crise sans précédent. La plus délicate situation que puisse imaginer un conservateur du patrimoine archéologique, une prodigieuse découverte certes, mais une très lourde responsabilité que de devoir la documenter avec des moyens inadaptés à cette occurrence parfaitement imprévisible. Dans cette situation, il aurait fallu une conjonction assez extraordinaire de moyens humains, financiers, économiques et politiques pour suspendre la progression de l'exploitation du calcaire par la cimenterie. Du côté du cimentier, la situation de crise était tout aussi inconfortable devant la nécessité de continuer à faire fonctionner l'usine malgré la présence des archéologues sur le terrain.

Malgré ces circonstances défavorables, qui ont conduit les acteurs d'alors à devoir prendre parfois des décisions drastiques sur le terrain, une fabuleuse masse d'objets et de données a été extraite du sous-sol. Des témoignages

de pratiques cultuelles, dont on commence seulement à mesurer la portée et la signifiante, ont pu être vérifiées et validées lors des campagnes de fouilles qui ont suivi. Bien des hypothèses, émises au cours de la fouille déjà, sont restées valables et ont permis d'orienter le travail de chaque chercheur au fil des échanges nécessaires et indispensables entre scientifiques qui déploient leur énergie pour comprendre les pratiques votives, culturelles, sociales voire les stratégies d'approvisionnement ou de subsistance, dans le but de les transmettre aux scientifiques, mais aussi aux passionnés d'histoire, amoureux de cette emblématique colline du Mormont.

Succédant en 2009 à Denis Weidmann à la tête de l'Archéologie cantonale, dans une situation désormais plus confortable que lors de la crise de 2006, nous aimerions rendre hommage aux acteurs sur le terrain qui se sont démenés sans compter pour exhumer la substantifique partie des objets, des restes d'animaux et d'humains tout au long des campagnes 2006-2008, dans des conditions extrêmement rudes. Cette tension était encore accentuée par la mise au jour de têtes humaines coupées, de corps démembrés, de mandibules désarticulées, d'enfants, mis en scène avec un soin macabre tout particulier. En beaucoup de points, l'opération de fouille s'apparentait à de la médecine de guerre et il est légitime de rendre hommage aux fouilleurs qui ont vécu ces moments critiques et grâce auxquels nous avons la chance d'accéder à ce patrimoine inédit (fig. 3).

Et s'il y eut en effet des périodes difficiles à vivre pour les experts du passé, elles furent tout autant partagées par

la direction et les ouvriers de la carrière Holcim, qui ont dû déployer des trésors d'inventivité, de patience et tout mettre en œuvre pour veiller à la sécurité des vivants et permettre la sauvegarde des restes humains et animaux et l'ensemble du fournement, ou, pour parler vaudois, du chédail et bétail déposé par un peuple celtique qui vivait là, un siècle avant Jésus-Christ.

### 1.3 LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

par Caroline Brunetti

La colline du Mormont se situe à mi-chemin entre Lausanne et Yverdon-les-Bains, sur le Plateau suisse (fig. 4). Cette éminence calcaire se distingue nettement des milieux tourbeux et fertiles situés en contrebas (fig. 5). Culminant à 605 m d'altitude, elle se trouve à cheval sur trois communes vaudoises : Orny au nord-ouest, La Sarraz à l'ouest et Eclépens au sud et à l'est (cf. chap. 1.5). L'essentiel du terrain investigué dépend de cette dernière, où se trouve d'ailleurs localisée la cimenterie Holcim, l'actuel exploitant de la carrière. Cette partition trouve une certaine résonance au niveau hydrographique étant donné



Fig. 4. La colline du Mormont, à mi-chemin entre Lausanne et Yverdon-les-Bains, surplombe les villages de La Sarraz et d'Eclépens.

que le Mormont se situe sur la ligne de partage des eaux entre les bassins rhénan et rhodanien, ce qui signifie que les cours d'eau sis au nord de la colline Mormont, tel le Nozon, coulent en direction du lac de Neuchâtel, alors que les affluents situés au sud, la Venoge ou le Veyron, alimentent le Léman. Cette situation est d'ailleurs à l'origine du canal d'Entreroches, projet régional qui visait à relier la mer du Nord à la Méditerranée en empruntant les voies navigables du Plateau suisse. Les travaux débutèrent en 1638. Le premier tronçon reliant Yverdon à Orny fut réalisé en seulement deux ans car il sut mettre à profit le lit de la Thièle, alors que la partie permettant d'atteindre Cossonay nécessitera une dizaine d'années supplémentaires pour être finalement inaugurée en 1648. La suite du projet en direction du Léman sera abandonnée faute de moyens<sup>4</sup>.

### 1.4 L'ARCHÉOLOGIE AUTOUR DU MORMONT

par Gilbert Kaenel

L'objectif de ce chapitre est de replacer la colline du Mormont dans le contexte d'une archéologie régionale largement dépendante des découvertes et des recherches effectuées par le passé, avec, en point de mire, la fin de l'âge du Fer. Il ne s'agit toutefois pas, ici, de dresser la carte archéologique détaillée des environs du Mormont<sup>5</sup>, mais simplement de souligner la présence de traces ou indices des fréquentations qui se sont succédé au pied de la colline.

#### 1.4.1 LA COLLINE DU MORMONT DANS LE CADRE DES RECHERCHES RÉGIONALES

##### 1.4.1.1 AVANT LA FIN DE L'ÂGE DU FER

La colline du Mormont, située entre les contreforts du Jura au nord-ouest, l'extrémité occidentale du lac de Neuchâtel au nord-est et le Léman au sud, est tributaire de l'histoire des recherches archéologiques sur le Plateau suisse, évidemment dominées depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle par l'étude des «Lacustres» et de leurs richesses inouïes en structures et trouvailles!

Les villages palafittiques, qui se succèdent du Néolithique moyen à la fin de l'âge du Bronze, soit au cours d'une

<sup>4</sup> Voir à ce sujet Grewe, Weidmann, Pelet et al. 1987. Et, récemment, Bujard et Pignat, 2016.

<sup>5</sup> On consultera avec profit la carte publiée par D. Weidmann (Grewe, Weidmann, Pelet et al. 1987, 29).





Fig. 5. Vue de la colline du Mormont en direction de l'est avec, au premier plan, la zone investiguée en 2009-2011, à l'arrière, la carrière et la cimenterie Holcim et, en contrebas, les zones cultivées, anciennement marécageuses.

longue période comprise entre 4300 et peu avant 800 av. J.-C. (avec toutefois des interruptions pouvant durer plusieurs siècles), livrent un matériel organique exceptionnel conservé en milieu humide, en particulier les pieux des maisons datés par la dendrochronologie à l'année près. Ces archives uniques, c'est le cas d'Yverdon-les-Bains à un peu moins de 20 km au nord-est du Mormont, ont été inscrites par l'UNESCO en juin 2011 au patrimoine mondial de l'humanité<sup>6</sup>.

Les sites terrestres sont bien moins connus dans la région et n'ont pas fait l'objet de fouilles programmées ou préventives, à quelques exceptions près d'importance au niveau régional, en particulier au nord et à l'est du Mormont. On mentionnera pour les années soixante Châtel d'Arruffens, un site au sommet du Jura, fréquenté surtout entre la fin du Bronze moyen et le début du Bronze final<sup>7</sup>, puis, au cours des années septante, Rances sur une terrasse au

pied du Jura au nord de la plaine de l'Orbe, avec des occupations principalement attribuées au Campaniforme et au Bronze moyen<sup>8</sup>. Au cours de la même décennie, les fouilles de Bavois-en Raillon (le long du tracé de l'autoroute A1), au sud de la plaine, ont livré des occupations du même type, soit datées du Campaniforme, du Bronze ancien et de la première moitié du Bronze final principalement<sup>9</sup>. Les années huitante et nonante seront marquées par la fouille école de l'Université de Lausanne sur la villa romaine d'Orbe-Boscéaz, installée sur une terrasse en contrebas de Rances et dominant la plaine: du Néolithique moyen, du Campaniforme, du Bronze ancien, moyen, final ont été identifiés sous les niveaux gallo-romains, ainsi qu'un silo et des «trous de poteau» attribués à La Tène ancienne,

<sup>6</sup> Voir par exemple le catalogue de l'exposition du Musée d'histoire de Berne en 2014: Les Lacustres 2013, ou, pour Yverdon-les-Bains: Winiger, Burri-Wyser, Dellea 2013. [www.palafittes.org](http://www.palafittes.org), [www.welterbe.ch](http://www.welterbe.ch).

<sup>7</sup> David-Elbiali et Paunier 2002: une fortification est associée à cette occupation.

<sup>8</sup> La publication de ces premières fouilles extensives en milieu terrestre dans le canton a paru dans les CAR (David-Elbiali, Gallay, Besse et al., 2019). Rapport préliminaire, déjà fort ancien (Gallay et Baudais 1985).

<sup>9</sup> Vital et Voruz 1984: cette monographie d'un site fouillé dans la foulée de Rances (évoquée à la note précédente), en 1977-1978, joue un rôle important pour l'histoire de l'archéologie de sauvetage en Suisse, qui deviendra préventive, notamment par la restitution de structures de l'âge du Bronze terrestre et la mise en évidence d'horizons du Bronze final pré-palafittique.

vers 400 av. J.-C.<sup>10</sup>. En 2012/2013 enfin, une intervention sur la commune des Clées livre à nouveau des vestiges du Campaniforme et du Bronze ancien<sup>11</sup>.

Autant d'habitats terrestres, en négatif pourrait-on dire par rapport aux sites littoraux, mais quasi sans traces d'occupations de l'âge du Fer.

Dans les environs immédiats du Mormont, sur la commune de Dizy au sud-ouest de la colline, les traces de fréquentations pré- et protohistoriques, dès le Tardiglaciaire, sont attestées par la palynologie principalement dans une ancienne tourbière<sup>12</sup> (cf. chap. 6). Il n'est pas possible d'individualiser un épisode attribuable à l'âge du Fer, les niveaux superficiels correspondant n'étant pas conservés.

Dans le domaine funéraire, il convient de mentionner le *tumulus* de Vufflens-la-Ville à une dizaine de kilomètres au sud du Mormont, fouillé au milieu des années nonante, avec ses sépultures de la fin du Bronze ancien, du Bronze moyen principalement, du Bronze final et du Hallstatt final au 7<sup>e</sup> siècle avant notre ère, puis celui d'Orny-Sous Mormont sur le versant nord, au pied de la colline, du Hallstatt final également mais qui a surtout livré 18 sépultures du début de La Tène ancienne attribuées à la seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>13</sup>.

#### 1.4.1.2 LA FIN DE L'ÂGE DU FER

Rien à signaler dans les environs immédiats du Mormont jusqu'à une date récente (du moins pour la fin du Second âge du Fer), entre les deux pôles principaux que constituent le lac de Neuchâtel et le Léman, autour d'Yverdon-les-Bains au nord et de Lausanne au sud (fig. 6).

- Au nord, l'agglomération d'Yverdon-les-Bains se développe de manière continue à l'extrémité occidentale du lac de Neuchâtel dès le début du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (avec une présence attestée à la fin du 4<sup>e</sup> siècle déjà, un minuscule tesson provenant probablement d'un cratère à calice attique à figures rouges daté de la première moitié du 5<sup>e</sup> siècle, voire un pont au milieu du 7<sup>e</sup> siècle associé à un probable établissement hall-

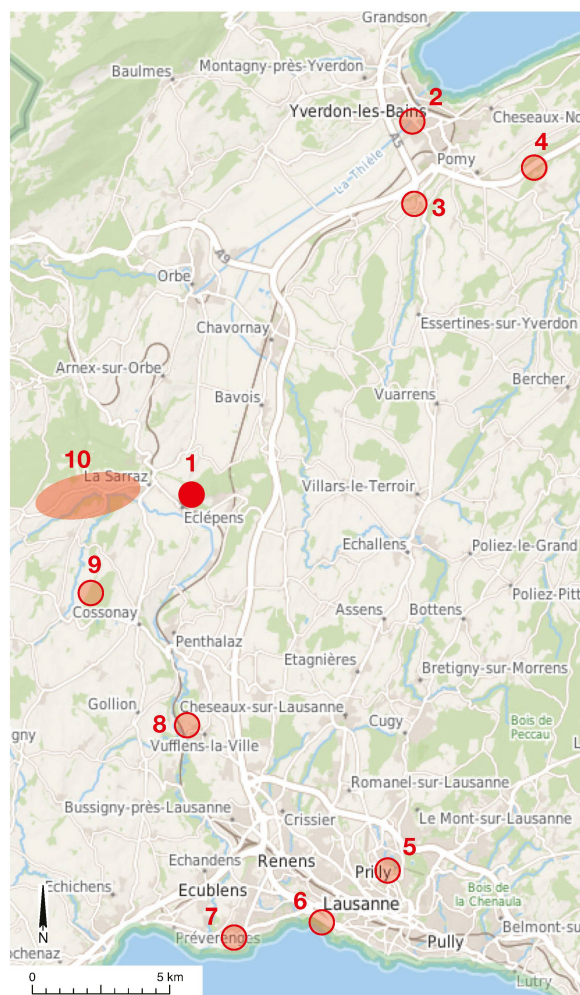


Fig. 6. Le Mormont dans le cadre des recherches régionales sur la fin de l'âge du Fer. Les sites principaux mentionnés dans le texte. 1. Le Mormont (Eclépens/La Sarraz); 2. Yverdon-les-Bains; 3. Sermuz (Yverdon-les-Bains); 4. Pomy/Cuarny; 5. Lausanne-la Cité; 6. Lausanne-Vidy; 7. Saint-Sulpice; 8. Vufflens-la-Ville; 9. Cossonay; 10. Exploitation du fer dans la région de Ferreyres-Moiry. (D'après Pelet 1993, p. 13; cf. fig. 14).

statten). L'occupation du cordon littoral sur lequel est installé l'habitat laténien est marquée par la construction du rempart à poteaux frontaux de l'*oppidum* d'*Eburodunum* en 81/80 avant notre ère (dates dendrochronologiques). Des fouilles préventives y sont régulièrement conduites<sup>14</sup>.

L'*oppidum* voisin de Sermuz (Yverdon-les-Bains), avec son *murus gallicus* (rempart gaulois) exploré au début des années 1980 et

<sup>10</sup> G. Kaenel et F. Lanthemann, *Les vestiges pré- et protohistoriques*, in: Paunier, Luginbühl et al., 2016, p. 69-95.

<sup>11</sup> Comme à Rances ou Orbe: Burri-Wyser, Nater et Steudler 2014.

<sup>12</sup> Guélat et al. 2016; Pignat 2013, p. 12-13.

<sup>13</sup> Mariéthoz 2005. Le seul *tumulus* fouillé depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle dans le canton de Vaud, avant ceux d'Onnens (sur le tracé de l'autoroute A5, du Bronze moyen et du Premier âge du Fer; voir les notices préliminaires de Ch. Falquet in: Flutsch, Kaenel et Rossi 2009, p. 58, 68 et 70), puis d'Orny dont il est question question ci-dessous (Maroelli 2015).

<sup>14</sup> Kaenel 1984 (pour le tesson grec); Brunetti 2007; Brunetti et Weidmann 2008; Avd 2013, p. 86, notice de F. Menna.

par des prospections qui livrent régulièrement leur lot de monnaies<sup>15</sup>, est occupé dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, soit après le Mormont. L'établissement de Pomy/Cuarny à l'est d'Yverdon, fouillé au début des années 1990<sup>16</sup>, est en revanche en partie contemporain de notre site.

- Au sud, sur le versant lémanique, on peut évoquer les quelques traces mises au jour au début des années septante sur la colline de la Cité à Lausanne, site de hauteur occupé au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>17</sup>. Les rarissimes structures et l'absence d'une fortification attestée par l'archéologie ne permettent toutefois pas d'affirmer que l'on soit en présence d'un véritable *oppidum*.

Sur le littoral au pied de la colline, à quelque 4 km de la Cité, une nécropole d'une trentaine de sépultures, à inhumation et à crémation pour moitié, composée essentiellement de femmes et d'enfants, est attribuée au début de La Tène finale, soit dans le troisième quart du 2<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>18</sup>. Le *vicus* gallo-romain de *Lousonna* s'installera dès le milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. sur ces vestiges enfouis et oubliés<sup>19</sup>.

Une découverte récente à Vufflens-la-Ville, lieu-dit La Reveule, à moins de 10 km au sud de la colline entre Lausanne et le Mormont, apporte des informations essentielles: à la suite des sondages de diagnostic effectués en 2007, une bande de terrain fouillée en 2015 et 2016 sur le tracé de la route cantonale 177, aux abords de la Venoge, a mis au jour une tranche d'une importante agglomération de la fin de La Tène, couvrant l'ensemble du 2<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (LT C-LT D1), avec une voie empierrée, des habitations, des secteurs d'artisanat céramique et métallurgique ainsi que quelques sépultures<sup>20</sup>. Peut-on proposer d'attribuer à ce site le manche de *simpulum* en bronze (fig. 7), recueilli «près de Vufflens la Ville en novembre 1853» comme nous

l'apprend le catalogue de la Collection Troyon rédigé de sa main? Cet élément de vaisselle républicaine est en effet contemporain de l'occupation du Mormont, qui d'ailleurs en a livré un exemplaire tout à fait comparable<sup>21</sup>!

<sup>21</sup> A. Duvauchelle et G. Kaenel, *Le mobilier non céramique*, in: *Les Helvètes au Mormont 2014*, p. 60. Le manche de *simpulum* décrit par Troyon a été identifié par A. Kapeller à l'occasion de l'inventaire des collections anciennes du Musée. D'autres surprises du même ordre ne sont pas exclues...

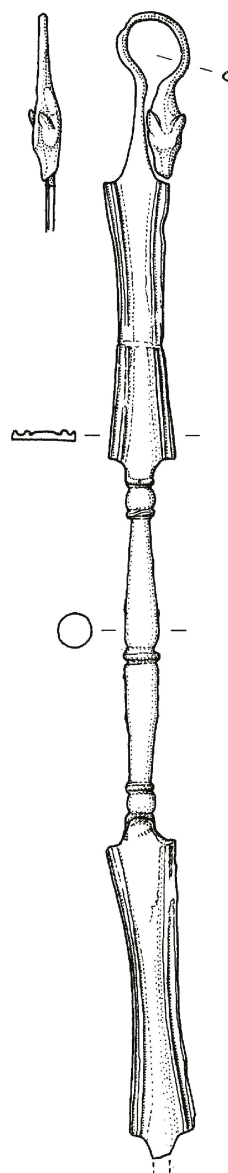


Fig. 7. Manche de *simpulum* en bronze. Éch. 2:3.

<sup>15</sup> Mentions figurant, année après année, dans le *Bulletin de l'Association des amis du Musée monétaire cantonal* (voir en particulier: 20, 2007, p. 7-29); «Gressy VD, Sermuz». Notice de F. Menna in *Chroniques 2009*, AAS, 93, 2010, p. 229.

<sup>16</sup> Nuoffer et Menna 2001: comme à Bavois pour l'âge du Bronze (cf. note 9), il s'agissait de la première fouille extensive d'un établissement de la fin de La Tène dans le canton entre 1993 et 1995, dans la foulée de celui de Courgevax dans le canton de Fribourg, entre 1991 et 1993.

<sup>17</sup> C. Brunetti 2005.

<sup>18</sup> Une publication est en préparation. Voir Curdy, Jud et Kaenel 2012.

<sup>19</sup> Berti Rossi et May Castella 2005: les étapes du développement d'un quartier de *Lousonna*, en stratigraphie et en plan.

<sup>20</sup> Julita, Schopfer et Demierre 2016.

Enfin en 2012, la mise au jour par des prospecteurs et l'Archéologie cantonale, dans les environs de Cossonay<sup>22</sup>, d'un dépôt de 59 monnaies gauloises, des deniers de KALETEDOY, pièces en argent contemporaines de celles du Mormont, montre que la région est habitée, sans toutefois fournir de données précises concernant le mode d'occupation du territoire.

#### 1.4.2 DES TROUVAILLES ANCIENNES AU MORMONT ET ALENTOUR ?

Aucune trouvaille archéologique provenant de la colline à proprement parler, du moins qui pourrait lui être attribuée, ne figure à l'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire...

Le troisième volume du «Dictionnaire géographique de la Suisse», publié en 1905<sup>23</sup>, donne une information pour le moins surprenante: «On suppose qu'il y avait sur le Mauremont un endroit servant de lieu de culte, d'après des découvertes faites à diverses époques à cet endroit

d'objets antiques, médailles romaines, monnaies, etc.»... Affirmation intrigante, mais qui ne peut être vérifiée en l'absence de ces trouvailles dans les collections du Musée, ni dans celles du Musée monétaire cantonal!

Le massif est surtout connu pour le passage du canal d'Entreroches, en contrebas à l'est du sommet, canal du Rhône au Rhin creusé au 17<sup>e</sup> siècle, à l'époque où les Bernois occupaient le Pays de Vaud. Il est abandonné au début du 19<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> (fig. 8).

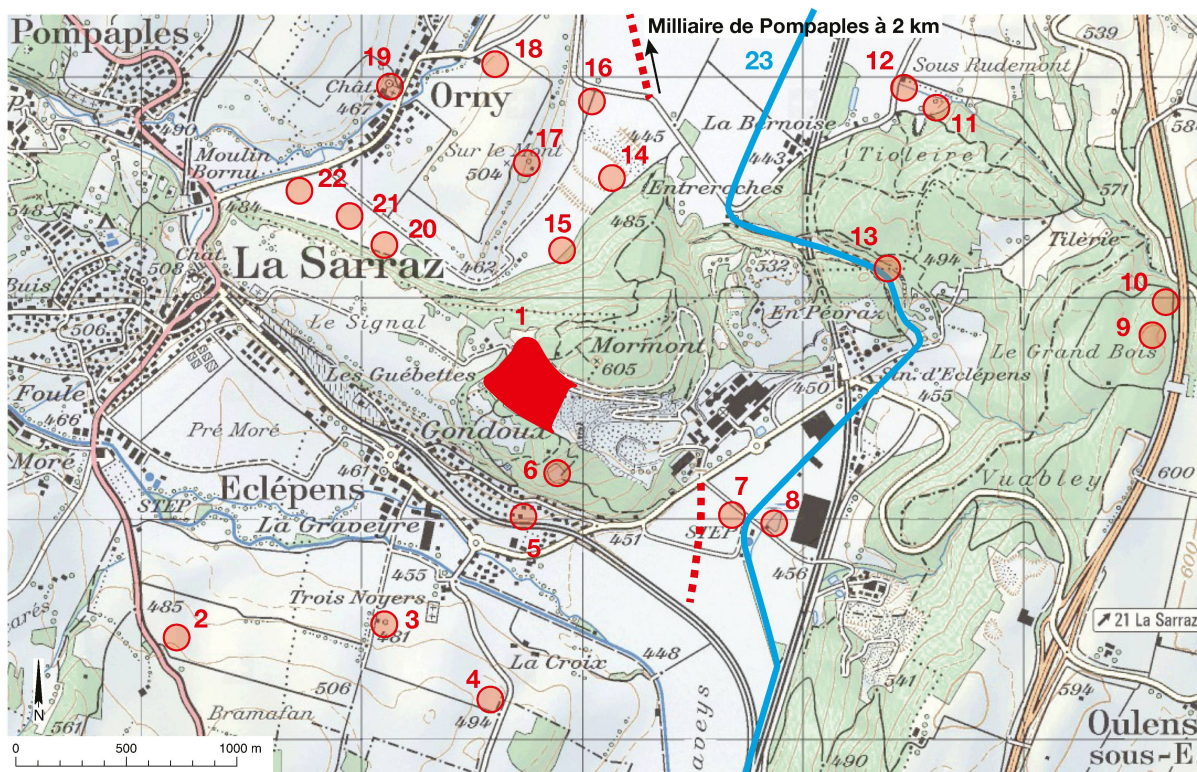
La «Carte archéologique du canton de Vaud», publiée par David Viollier en 1927<sup>25</sup>, signale une «patère», «une anse d'un vase» et une «embouchure de trompette» en bronze, qui portent au Musée la simple mention «Eclépens», avec une date d'acquisition, du moins d'inscription dans le livre d'inventaire, de mai 1896. Mais d'où proviennent-ils? A coup sûr de tombes (ou de dépôts?) dans les environs pour les deux premiers, que l'on peut

<sup>24</sup> Grewe, Weidmann, Pelet et al., 1987. Voir en particulier la contribution de D. Weidmann, *Environnement et archéologie du canal*, p. 27-38. Voir en outre Bujard et Pignat 2016.

<sup>25</sup> Viollier 1927, p. 158-159, avec une compilation des mentions antérieures.

<sup>22</sup> Geiser 2015.

<sup>23</sup> *Dictionnaire géographique de la Suisse*, 3. Neuchâtel 1905, p. 386.



**Fig. 8.** Les occupations au pied de la colline du Mormont. Extrait de la carte archéologique du canton de Vaud (Carine Wagner, Archéologie cantonale et Anne Kapeller, MCAH), simplifié. Sans référence bibliographique ou mention particulière, les renseignements fournis sont basés sur des rapports inédits conservés à l'Archéologie cantonale. Les trouvailles sans localisation précisée et qui ne sont pas conservées ou restent introuvables, et donc invérifiables, ne sont pas portées sur la carte.

1. Eclépens et La Sarraz-Le Mormont : fouilles 2006-2016.
2. La Sarraz-À la chambre, Sur les tours
  - 19<sup>e</sup> siècle. Occupation gallo-romaine : pierres de taille.
  - 1984. Photographie aérienne et prospections au sol (Archéologie cantonale) : tuiles.
3. Eclépens-Trois Noyers
  - Vers 1960. Récoltes de surface (Paul-Louis Pelet) : scories de fer
  - 1984. Photographies aériennes : traces de murs ?
4. Eclépens-À la Thuillière (Tholleyre) 1984. Occupation gallo-romaine. Photographie aérienne et prospections au sol (Archéologie cantonale) : tuiles.
5. Eclépens-En Sonvillaz (à côté de) 19<sup>e</sup> siècle. Occupation gallo-romaine. Construction du talus du chemin de fer et d'une maison individuelle.
6. Eclépens-Le Mormont, Nouveau réservoir 2008. Surveillance de travaux (Archeodunum, Yannick Dellea, Dorian Maroelli, Claudia Nițu) : serpette en fer dont la date est indéterminée (cf. fig. 15).
7. Eclépens-Le Marais
  - 1973. Occupations pré-protolithique et gallo-romaine. Sondages préalables au passage du gazoduc entre Tolochenaz et Orbe (Archéologie cantonale) : 3 sites identifiés, attribués au Néolithique final, au Bronze final et peut-être à La Tène, plus vraisemblablement à l'époque romaine. (RHV 1979, 228).
  - 1973. Prospection pédologique (Michel Gratier) : céramique romaine à 50 cm de profondeur.
  - 2012. Halle Walo-Bertschingen. Sondages, surveillance de travaux (Archeodunum, Bastien Julita) : présence de charbons de bois et poteau de bois daté de la fin du Néolithique (cf. note 34).
8. Eclépens-Le Marais, Centre de tri postal
  - 2004-2005. Occupation du Bronze final. Sondages et surveillance de travaux (Archeodunum, François Eschbach, Pascal Nuoffer) : argile rubéfiée, anneaux en argile, pierres, tessons de céramique.
 Bois datés du Mésolithique récent (cf. note 33).
9. Oulens-Le Grand Bois
  - Tumulus non fouillé (classé monument historique).
10. Oulens-Sous Echallens
  - Tumulus non fouillé, éventré (classé monument historique).
11. Bavois-Rudemont, Tiroleire
  - 1953. Récoltes de surface (Philippe Biro) : tessons attribués à l'âge du Bronze.
  - 1973. Prospections le long du tracé du gazoduc (Archéologie cantonale, Michel Gratier) : céramique attribuée à l'âge du Bronze.
  - 2014. Prospection au sol (Archéologie cantonale, Christofer Ansermet) : lamelle en silex datée du Mésolithique ou du Néolithique.
12. Bavois-Le Cristallin
  - 1973. Occupation de l'âge du Bronze (final). Tranchée du gazoduc : zones de charbons de bois, céramique (récolte de quelques dizaines de tessons). (RHV 1979, 221)
13. Orny-Entreroches
  - 1640. Milliaire d'Hadrien (entre 119 et 138 ap. J.-C.), indiquant une distance de 41 mille pas d'Avenches, découvert lors de l'aménagement de la cluse du canal. (Weidmann 1987, p. 30)
  - Pour le nouveau milliaire de Pompaples découvert en 2013, quelque 2-3 km au nord-ouest, cf. Mottaz 2016.
14. Orny-Creux du Loup
  - 1982. Occupation gallo-romaine. Prospections au sol : tuiles.
  - 1996. Occupation gallo-romaine. Prospections au sol (Pierre-Alain Capt) : tuiles, céramique.
15. Orny-Au Champ de la ville/Creux du Loup
  - 2009. Prospection au sol (Charles Affolter) : tuiles, céramique.
16. Orny-Plan Manand
  - 2003. Occupation protohistorique et nécropole à crémation gallo-romaine : une trentaine de sépultures, en cours d'étude (Archéologie cantonale, Susan Ebbutt).
17. Orny-En Brit, Sur le Mont
  - Vers 1960. Prospections (Paul-Louis Pelet) : scories de fer.
18. Orny-En Brit, Champ Lambert
  - Vers 1960. Prospections (Paul-Louis Pelet) : scories de fer (forte teneur en cuivre).
  - 1982. Etablissement gallo-romain. Prospections (Archéologie cantonale) : tuiles, restes d'hypocauste, céramique. Une monnaie d'Aurélien aurait été mise au jour par un prospecteur (information invérifiable au Musée monétaire cantonal).
19. Orny-Près de l'église, sus le Château
  - 1840, 1858. Etablissement gallo-romain : murs, cubes de mosaïque, monnaies (information invérifiable, MMC).
20. Orny-En Faveyres
  - Vers 1960. Prospections au sol (Paul-Louis Pelet) : scories de fer, tuiles.
21. Orny-En Condemines (Condemines sous Mormont)
  - 1982. Occupation gallo-romaine. Prospection au sol : tuiles.
  - 1988-1998, Prospections au sol (Pierre-Alain Capt) : tuiles.
22. Orny-Sous Mormont
  - 2012-2013. Prospections et fouilles (Archeodunum, Dorian Maroelli) : occupation profonde attribuée au Mésolithique ancien (9500-8000 av. J.-C.) ; occupation attribuée au Bronze final : trous de poteau, foyers ; sépulture à crémation du Hallstatt final (7<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). (Maroelli 2014).
  - 2014. Fouilles (Archeodunum, Dorian Maroelli) : habitat attribué au Néolithique, 2 tumuli arasés du début de La Tène ancienne (seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). (Maroelli 2015).
    - Traitillé rouge : tracé de la voie romaine, restitué sur la base de photographies aériennes, prospections géophysiques et de vérifications ponctuelles, au sud notamment en 1998 (Archéologie cantonale). (RHV 2000, 121) (D'après Grewe, Weidmann, Pelet *et al.*, 1987, 29).
    - Non localisé : une tombe en dalles attribuée au Haut Moyen Âge?, bouleversée en 1854. D'après la description de F. Troyon (cf. fig. 11), on pourrait situer cette découverte à proximité de l'entrée du canal d'Entreroches (entre les n<sup>os</sup> 8 et 14).
    - Id. : la hache en bronze recueillie « près de la gare » d'Eclépens vers 1950 (cf. note 31).
23. Canal d'Entreroches (tracé réalisé).



**Fig. 9.1.** Casserole en bronze, estampille ARIBITO F sur l'extrémité circulaire du manche. Provenance «Eclépens» sans autre précision, long. avec manche 36,5 cm.

dater du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (**fig. 9.1**). Concernant la cruche en bronze (**fig. 9.2a à 9.2c**), l'anse est inventoriée sous le n° 24663, alors que le corps du récipient porte le n° 24671, avec la mention suivante: «Vase romain sans anse à panse sphérique à goulot circulaire (bronze) auquel paraît s'adapter [sic] l'anse n° 24663 [...] été réparé anciennement près de la base», et encore «provenance inconnue» et «a été acheté en 1897 par mr Carrard à Joseph Fournier». Ces deux éléments n'en forment plus qu'un aujourd'hui. Le «remontage» paraît être correct. Et l'embouchure de trompette n'est pas celle d'un carnyx... (**fig. 9.3a et 9.3b**).

Le Musée conserve encore une hipposandale en fer, de l'époque romaine ou postérieure (**fig. 10**): le livre d'inventaire mentionne le don d'un certain M. Ogis en juin 1839...

Quelques tessons de céramique, portant une étiquette écrite de la main de Frédéric Troyon, semblent pouvoir être attribués à la fin de l'âge du Bronze (**fig. 11**). S'agit-il des «débris de vases» recueillis en 1854 par Troyon «sur le talus du chemin de fer, près du MAUREMONT» et considérés comme provenant d'une tombe en dalle du Haut Moyen Âge? Du moins d'après ce qu'en dit le

découvreur dans l'inventaire de sa collection personnelle (qu'il remettra au Canton après être devenu le premier conservateur du Musée archéologique en 1852<sup>26</sup>)? Cette sépulture aurait en outre livré «deux grains de collier», en ambre et en verre, qui ne sont plus identifiables dans les dépôts du Musée...

Aucune trace non plus des «quarante et quelques fragments d'un vase en poterie grisâtre et rougeâtre, strié de lignes longitudinales». Nous considérons qu'il peut s'agir du lot recueilli par Troyon mais qui ne compte plus que 5 fragments; et dans ce cas ils sont difficilement attribuables à «la» sépulture qui aurait été bouleversée par la construction de la voie ferrée, puisqu'il y a plusieurs récipients, dont deux fragments à gros dégraissant d'allure protohistorique (âge du Bronze final?).

Trois monnaies de Thasos auraient d'ailleurs été trouvées entre 1826 et 1827 «au pied du Mormont, non loin de la route romaine et d'Entreroches», selon un Mémoire du pasteur de La Sarraz, G. Favey, cité par

<sup>26</sup> A propos de Frédéric Troyon, voir Kaeser 2000.

Fig. 9.2a. Anse de cruche en bronze, ménade aux yeux et bandeau recouvert d'argent. Éch. 1:2.

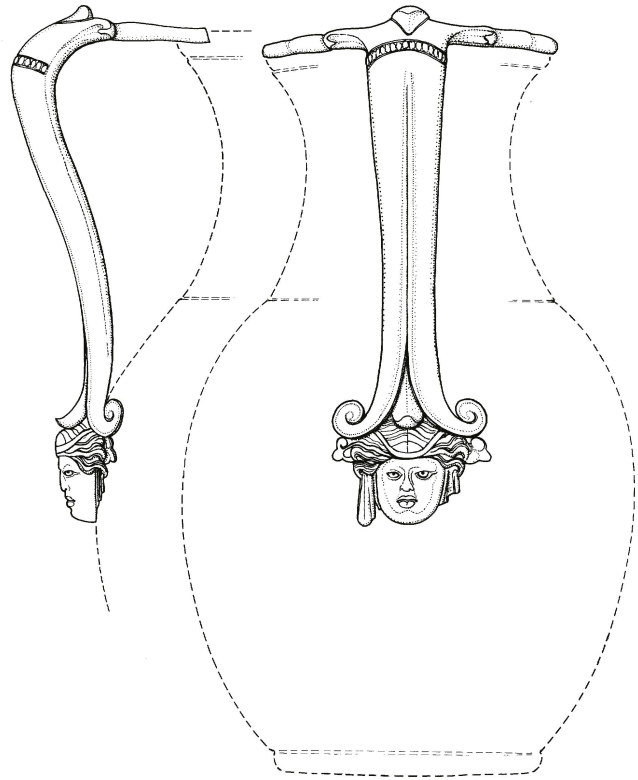


Fig. 9.2b et 9.2c. Corps du récipient sur lequel l'anse a été montée.



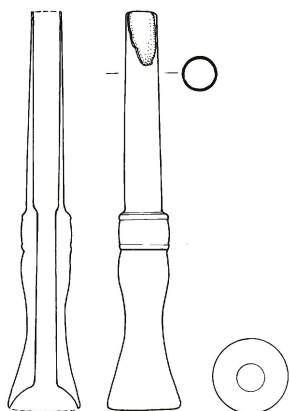


Fig. 9.3a et 9.3b. Embouchure de trompette (?) en bronze. Éch. 1:2.



Fig. 10. Hipposandale en fer. Epoque romaine ou postérieure. Provenance «La Sarraz» sans autre précision. Long. 16,2 cm.

A. Geiser dans son étude en 1992 (fig. 12). Ces monnaies émises «à partir de 180 av. J.-C. pendant près de cent ans» circulent «jusqu'au début de l'Empire». S'il n'y a pas eu de mélanges entre la découverte et l'annonce de cette dernière, il est possible qu'elles «faisaient partie d'un dépôt romain»<sup>27</sup>. Qu'en dire de plus? Sinon afficher nos doutes quant à une telle provenance... Il s'agit peut-être des trouvailles à l'origine de l'information surprenante de 1905 évoquée ci-dessus?

La moitié d'un bracelet en verre bleu, recueilli en 1908 à La Sarraz (sans plus de précisions), est contemporain de l'occupation du Mormont à La Tène finale (fig. 13). Provient-il vraiment d'une tombe?<sup>28</sup>. Rien n'est moins certain et on pourrait, à titre d'hypothèse, l'attribuer à notre site...

Nous ne tenons pas compte d'une mention invérifiable reprise par Viollier: «Au commencement du 19<sup>e</sup> siècle, il

<sup>27</sup> Citations tirées de Geiser 1992, p. 11-12 et 18.

<sup>28</sup> Kaenel 1990, p. 159; Pl. 80,1, avec une attribution proposée, alors, à une tombe bouleversée de La Tène finale, mais sans arguments.



Ann. 1854.

1624. Deux grains de collier, le 1<sup>er</sup> en ambre, le 2<sup>d</sup> en pâte verdâtre en cylindre torsé.

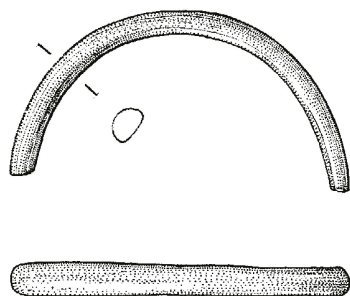
1625. Quarante et quelques fragments d'un vase en poterie grisâtre et rougeâtre, strié de lignes longitudinales.

J'ai trouvé ces 2 n<sup>os</sup> en avril 1854 près du Mormont sur le point d'intersection de la ligne qu'on tirerait entre Ecépeus et Goumoens la source sur la propriété du syndic d'Ecépeus. Il y avait là les restes bouleversés déjà anciennement d'une tombe à la construction de laquelle on avait employé une dalle calcaire pour couvercle d'un pied d'épaisseur sur 5' de longueur et 4' de largeur et d'autres dalles de roches erratiques de 6 à 7' de longueur.

Fig. 11. Description de la main de Troyon, dans le livre d'inventaire de sa collection, de la découverte de céramiques en 1854.



Fig. 12. Trois monnaies de Thasos, qui auraient été trouvées au pied du Mormont. Éch. 1:1. D'après Geiser 1992, p. 13-14, n<sup>os</sup> 1, 3 et 4.



**Fig. 13.** Bracélet en pâte de verre bleu foncé, tige de section plano-convexe (1/2 conservé). Provenance «La Sarraz» sans autre précision. Éch. 2:3. D'après Kaenel 1990, Pl. 80,1.

aurait existé, dans le mur du cimetière, une inscription romaine qui aurait disparu sans avoir été déchiffrée?<sup>29</sup>. Nous évacuons également de la discussion les réflexions portant sur un fragment de «statue antique», une tête d'homme à cheveux bouclés dont le nez est cassé, qui proviendrait d'Eclépens. Cette tête n'est pas un fragment de sculpture gauloise..., mais peut être attribuée à l'époque gothique (fin du 12<sup>e</sup> ou début du 13<sup>e</sup> siècle). Proviendrait-elle d'une église des environs? Ce n'est pas certain, car si l'esquisse qui en a été faite en date du 27 octobre 1860 porte la mention Eclépens, cela concerne le dessin et non le lieu de découverte<sup>30</sup>...

### 1.4.3 UN ÉTAT DES LIEUX AU PIED DU MORMONT

L'absence de découvertes anciennes, attribuables à coup sûr à la colline du Mormont avant l'intervention du printemps 2006, reste étonnante. Il est vrai que les vestiges sont issus de fosses profondes... Les environs immédiats n'ont pas non plus livré de trouvailles contemporaines de cette occupation de la fin de l'âge du Fer (sauf au «Nouveau réservoir» en 2008, cf. fig. 8, point 6 et fig. 15). Une présence pourtant est attestée au cours de la protohistoire, de l'âge du Bronze quand les vestiges peuvent être identifiés, avec une occupation qui s'intensifiera à l'époque romaine (cf. fig. 8).

<sup>29</sup> Viollier 1927, p. 159. Mention reprise de *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud* d'Eugène Mottaz (Vol I, 1914, p. 650).

<sup>30</sup> Une enquête minutieuse a été conduite en 2014 par Claire Huguenin, conservatrice au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne où la pièce est déposée (Inv. E01), assortie de l'avis de nombreux spécialistes des monuments et de la sculpture médiévale.

Une hache en bronze a été trouvée à Eclépens «près de la gare, non pas avec d'autres choses ou des pilotis, mais isolée, dans un champ de cultures maraîchères». Cet objet, non localisé avec précision, ne figure donc pas sur la carte mais pourrait à titre d'hypothèse être rapproché de zones qui ont livré des vestiges de l'âge du Bronze (fig. 8, points 8, 11 et 12). Cette hache, dont on ignore le type (Bronze final?) n'est connue que par des échanges épistolaires en 1951 entre l'archéologue cantonal et la conservatrice du Musée de l'époque, E. Pelichet et A.-L. Reinbold. Elle aurait été déposée au Musée scolaire d'Eclépens, mais n'a pu être retrouvée<sup>31</sup>.

Au nord du Mormont la plaine de l'Orbe était sinon inondée du moins marécageuse avant les grands travaux de Correction des Eaux du Jura, entrepris dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et au cours des décennies 1960/1970. Des prospections dans les champs et quelques récoltes d'éléments de construction donnent l'image d'une occupation relativement dense à l'époque romaine. Nous ne commentons pas ici les vestiges de voies romaines avec leurs milliaires (cf. chap. 3.5).

Les prospections et fouilles effectuées à Orny en 2013 et surtout 2014, au lieu-dit Sous-Mormont d'ailleurs, au pied du versant nord de la colline, apportent des informations de premier plan: les indices d'une fréquentation au Mésolithique ancien (datation par le radiocarbone), les vestiges d'une occupation représentée par des traces de foyers, fosses, des fragments de céramique et éclats de silex, attribuée au Néolithique sans précision, et d'une occupation du Bronze final bien représentée tout autour de la colline. Les découvertes les plus marquantes sont celles d'une sépulture à crémation du Hallstatt final (Ha D1, 7<sup>e</sup> siècle av. J.-C) et de deux *tumuli* arasés, fouillés en 2014: le tertre nord a livré 16 sépultures adventices à inhumation de La Tène ancienne (d'une phase qualifiée de LT A2, soit de la seconde moitié du 5<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>32</sup>).

<sup>31</sup> Cette hache a été envoyée par E. Pelichet (lettre du 19.01.1951), par la poste, puis retournée au découvreur (Monsieur Fahrni, instituteur) par A.-L. Reinbold (lettre du 21.02.1951). On trouve quelques précisions dans une lettre de Philippe-André Estoppey d'Eclépens, adressée à R. Wiesendanger, conservateur du Musée, successeur de A.-L. Reinbold (lettre du 22.07.1968): «Il y a une dizaine d'années, j'avais visité une grotte (actuellement détruite par la carrière de Chauv-et-ciments); l'instituteur dit avoir trouvé une hache au pied de cette grotte (elle devrait être encore dans la vitrine de l'école, si je ne fais erreur)».

<sup>32</sup> Maroelli 2015.

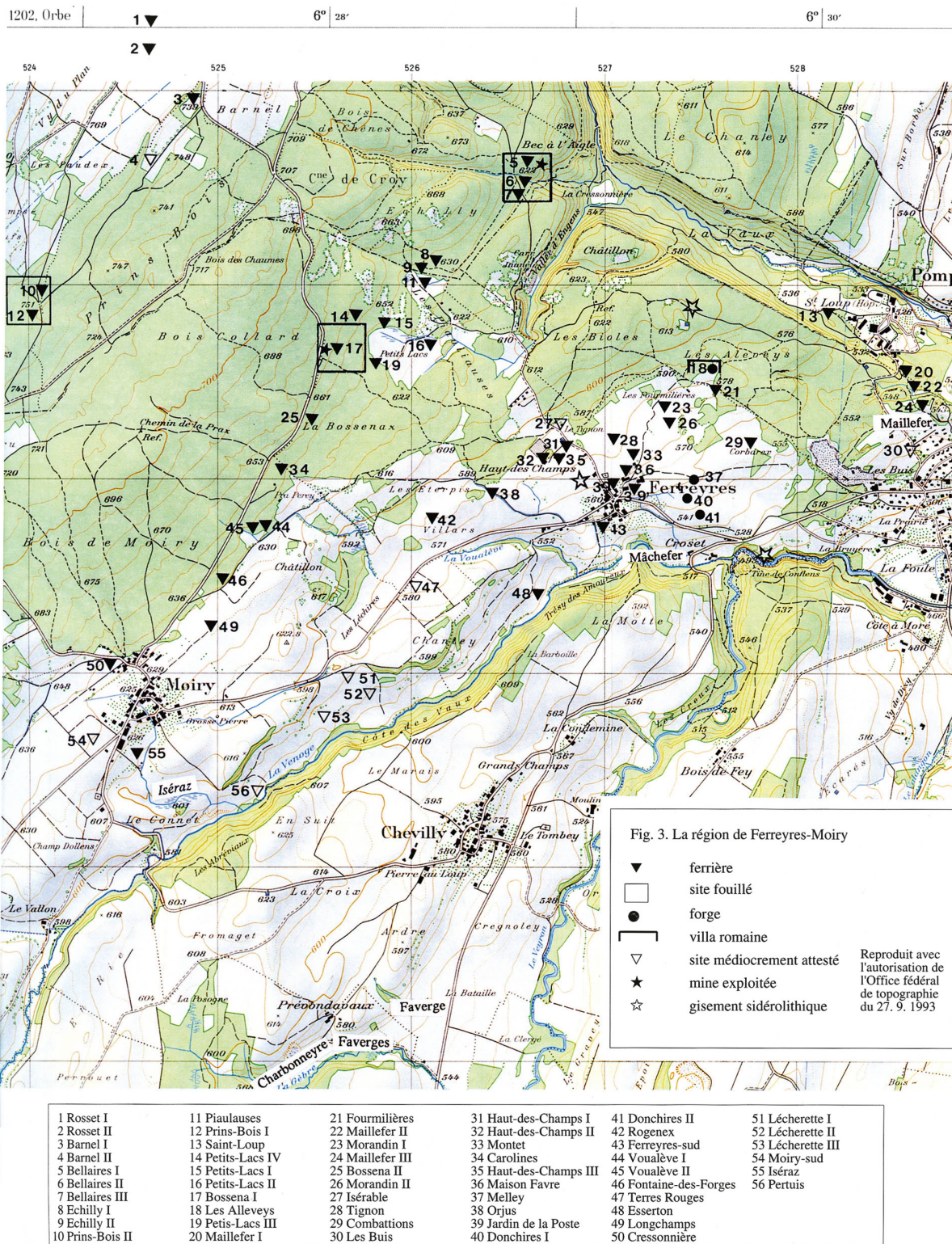


Fig. 14. La région de Ferreyres avec les emplacements de scories attestant une exploitation du fer. D'après Pelet 1993, p. 13.

Au sud, des prospections diverses et notamment les tranchées creusées dans les années septante à l'occasion du passage du «gazoduc» ont livré quelques tessons attribués à l'âge du Bronze (sans évoquer les fragments de bois, des troncs non travaillés, datés du Mésolithique par le carbone 14<sup>33</sup>) puis des observations et sondages entre 2009 et 2012, avec une date radiocarbone qui confirme une occupation à la fin du Néolithique<sup>34</sup>.

Il convient évidemment de mentionner, à proximité immédiate du site, la région de Ferreyres (fig. 14) quelques kilomètres plus à l'ouest, avec ses bas fourneaux de réduction du minerai de fer<sup>35</sup>. Même s'ils sont attribués majoritairement à l'époque romaine tardive et au Haut Moyen Âge, il n'est pas exclu qu'une exploitation s'y soit manifestée dès l'âge du Fer déjà, une hypothèse que tendent à conforter deux dates carbone 14 issues des fouilles effectuées dans les années 1960<sup>36</sup>.

#### 1.4.4 UN BILAN PROVISOIRE

Le bilan présenté ici, issu d'une histoire des découvertes très lacunaire principalement au cours des deux siècles écoulés, devra bien évidemment être mis en résonance avec les trouvailles attribuées au Néolithique, à l'âge du Bronze ou à l'époque romaine mises au jour dans le cadre des fouilles conduites depuis 2006 sur la colline du Mormont (cf. chap. 3.3 et 3.5).

Quoique maigre en termes de restitution de structures claires d'habitats du Néolithique ou de l'âge du Bronze (sans remonter jusqu'à d'éventuels campements du Mésolithique), cet état des lieux montre une forte densité de trouvailles au pied et autour de la colline, en particulier pour l'époque

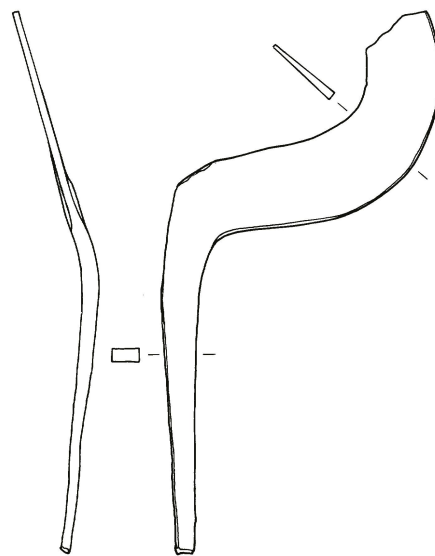


Fig. 15. Serpette en fer de date indéterminée, découverte en 2008 au «Nouveau Réservoir» (cf. fig. 8, point 6). Éch. 1:2.

romaine. Les nombreux sites avec découvertes de scories de fer ont de fortes chances d'être gallo-romains pour autant que de la tuile et de la céramique leur soit associée, mais aussi du Haut Moyen Âge voire plus récents.

Concernant l'âge du Fer, mis à part les deux *tumuli* à l'est sur le territoire de la commune d'Oulens (fig. 8, points 9 et 10), non fouillés mais probablement plus anciens que l'âge du Fer, classés monuments historiques, les découvertes récentes au nord de la colline de sépultures du Hallstatt final et de La Tène ancienne sont tout à fait remarquables. Elles ne permettent toutefois pas d'établir de lien avec l'occupation de La Tène finale du Mormont, vers 100 avant notre ère, qui fait l'objet de fouilles et d'études à partir de 2006.

Seule la serpette en fer (fig. 15), mise au jour sur le versant sud de la colline à l'occasion d'une surveillance de travaux en 2008 (cf. fig. 8, point 6)<sup>37</sup>, devra être prise en compte dans l'interprétation du site. Rappelons que les travaux en question concernaient le «Nouveau réservoir» et évoquent donc la problématique fondamentale de l'eau sur le Mormont.

<sup>33</sup> Deux bois de frêne d'Eclépens-Le Marais, Centre du tri postal (fig. 8, point 8, Réf.: LRD 05/R5617: 6970+50, soit calibré, un écart entre 5920 et 5730 à 2 sigma).

<sup>34</sup> Rapports et commentaires de plusieurs personnes (Archéologie cantonale: D. Weidmann, J.-L. Voruz en 1973, Archeodunum: F. Eschbach, P. Nuoffer, B. Julita, en 2004, 2005, 2009, 2011, 2012). Une datation C<sup>14</sup> sur un bois (sapin) est contemporaine de l'Auvernier-Cordé des rives du lac de Neuchâtel notamment (LRD13/R6814: 4120+37, soit calibrée, un écart entre 2880 et 2570 av. J.-C. (95,4% de probabilité).

<sup>35</sup> Pelet 1993: reprise, complétée et augmentée de son ouvrage fondateur en 1973.

<sup>36</sup> Bellaires I (Pelet 1993, 113). Datations carbone 14 calibrées (Ox.Cal. 2013): pour le Four X (B-830R) un écart entre 773 et 337 av. J.-C. (95,4% de probabilité), et pour le Four XIII (B-831R) entre 112 av. J.-C. et 258 ap. J.-C. (93,5% de probabilité).

<sup>37</sup> Les autres trouvailles métalliques effectuées en prospection durant les périodes de fouilles seront traitées dans la publication en préparation du mobilier non céramique (MORMONT V).

## 1.5 ETYMOLOGIE DU MOT « MORMONT »

par Gilbert Coutaz

La colline du Mormont est située sur les territoires des actuelles communes de La Sarraz, d'Eclépens et d'Orny qui se partagent des parcelles plus ou moins continues. La partie la plus importante, en raison des découvertes archéologiques, appartient à la commune d'Eclépens. C'est d'ailleurs en relation avec celle-ci que le nom surgit pour la première fois, le 28 juillet 814 dans le Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne: «*vel villa que dicitur Sclepedingus cum ruboria qui vocatur Mauro Monte*» que l'on traduit par «la villa qui est dite Eclépens avec la chêneraie appelée montagne brune». La désignation du 9<sup>e</sup> siècle se retrouve encore dans la cartographie d'Eclépens de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle: «Gare de Mauremont» (fig. 16).

Si le lien entre la colline et le village d'Eclépens est indéfectible (le mont de la colline figure dans les armoiries communales: fig. 17), la signification du toponyme demeure par contre énigmatique. Le texte de 814, à considérer prioritairement, peut laisser entendre une relation entre une chêneraie («*ruboria*») et la couleur foncée de la colline. Dans les textes, la forme courante est «Mormont», déclinée depuis 1344 au gré des reliefs des trois communes: «Sur», «En», «Au haut» «Es Côtes», «Petit» ou «Grand» Mormont, très occasionnellement «Mauremont».

Que penser de la graphie «Mortmont», rencontrée isolément également dans la carte déjà citée d'Eclépens du 19<sup>e</sup> siècle et dont la forme postposée «Petit Mont Mort», «mont Mort» se retrouve dans la région du Grand-Saint-Bernard? Une coïncidence heureuse avec les trouvailles exceptionnelles du site? Assurément une

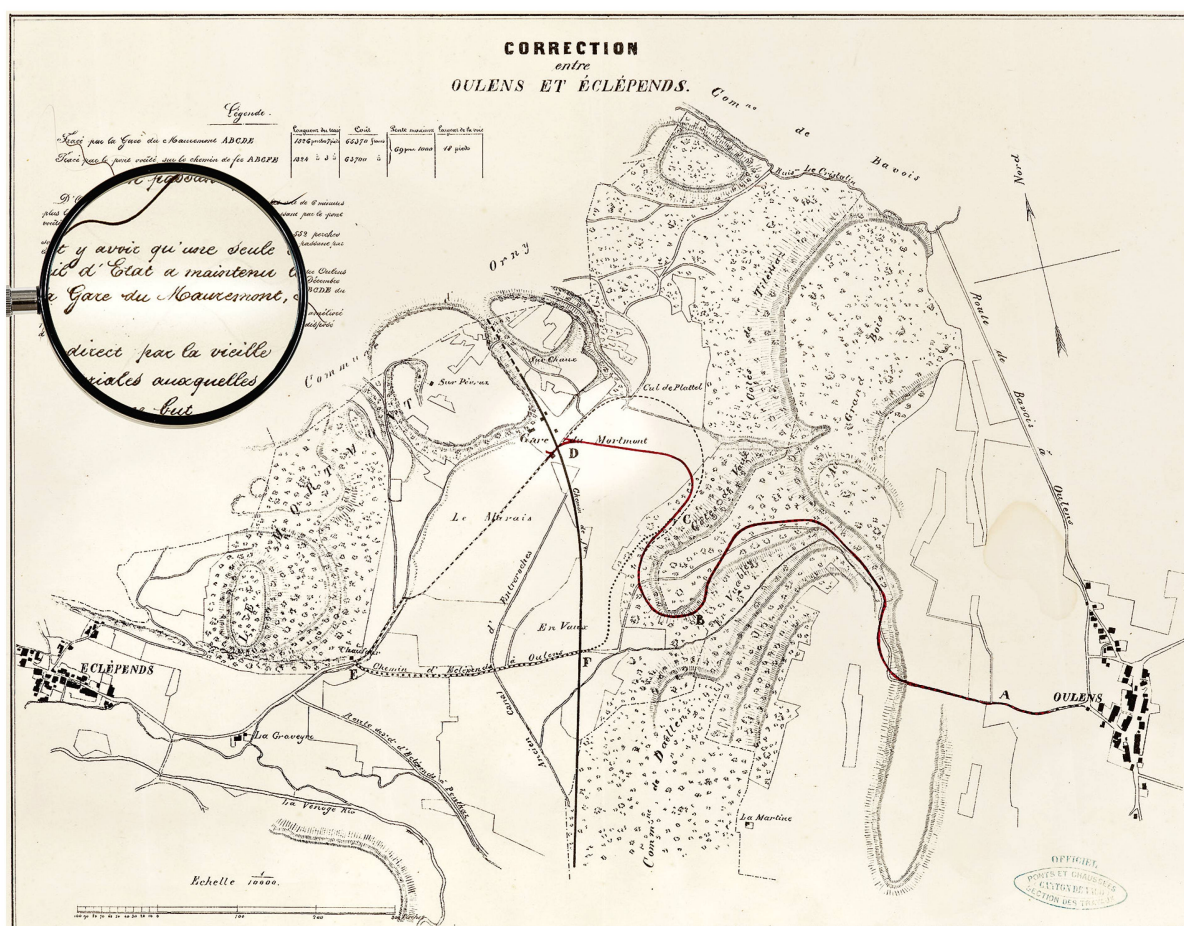


Fig. 16. Mention de la gare de Mauremont dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle (ACV, GC 1056/2).

aberration du point de vue linguistique, qui aurait néanmoins réjoui l'archéologue ?

Le nom est oublié de la plupart des dictionnaires de noms de lieux, peut-être en raison de sa diffusion limitée à quelques sites en Suisse (Courchavon et Courtemaîche dans le canton du Jura), et à l'étranger. En France, le toponyme se mue en patronyme. Différentes lectures ont été proposées: «marais», «ronce», «endroit aride», «mûron», sans convaincre. En fait, il ne faut pas lire un substantif là où il s'agit d'un adjectif. Mieux vaut en revenir au sens originel de «Maurus», habitant de Mauritanie, dont la couleur de peau est traduite par l'adjectif «mor»: brun, noir (comme le confirme le spécialiste patoisant Wulf Müller dans une communication écrite du 11 février 2014), et penser qu'il y a «Maures» et «morts» dont la consonance trouble, tout en étant non superposables sous l'angle sémantique.

1200 ans après son apparition, la désignation «Le Mormont» continue d'intriguer et de titiller l'imagination!

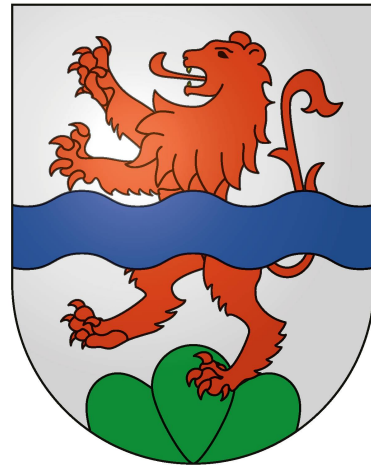


Fig. 17. Armoiries d'Eclépens adoptées par la commune en 1924. Elle reprinted le lion des chevaliers d'Eclépens et y ajouta une fasce ondulée symbolisant le canal d'Entreroches et un mont rappelant les hauteurs du Mormont.